

Programme de législature

2025-2028

Château de la Rive
Domaine de la Gracieuse
EMS Chantemerle
EMS de Bourgogne
EMS du Midi
EMS et résidence Étoile du Matin
EMS et résidence les Laurelles
EMS et résidence les Palmiers
EMS et résidence les Rosiers
EMS Joli-Bois
EMS l'Oriel
EMS l'Ours
EMS la Méridienne
EMS la Renaissance Le Parc SA
EMS la Rozavère
EMS le Petit-Bois
EMS Les Boveresses
EMS Meillerie
EMS/EPMS la Vernie
EPSM la Pommeraie
EPSM la Terrasse
EPSM le Rond-Point
Fondation nos Pénates
Fondation Résidence du Léman
Foyer Agapê
Hôtel Résidence le Bristol
L'Odmer
Nova Vita Residenz
Résidence Bel-Horizon
Résidence Clos-Bercher
Résidence Gottaz Senior
Résidence Joli-Automne
Résidence l'Eaudine
Résidence la Faverge
Résidence le Bourg
Résidence le Byron
Résidence le Pacific
Résidence le Soleil
Résidence les Arcades
Résidence les Berges du Léman
Résidence les Hirondelles
Résidence les Pergolas
Résidence les Trémières
Résidence Miremont
Résidence Odysse
Résidence Victoria

» SOMMAIRE

<u>04</u>	Edito
<u>06</u>	Organigramme
<u>07</u>	Axe I stratégie services aux membres
<u>10</u>	Axe II stratégie partenariat
<u>11</u>	Axe III stratégie communication et innovation
<u>12</u>	Axe IV stratégie pour le personnel
<u>14</u>	Axe V stratégie finances

L'édito

DU COMITÉ

Chers membres, chers partenaires,

Dans les pages qui suivent, le comité de la FEDEPS est heureux de vous présenter son programme de législature 2025-2028, validé lors de notre assemblée générale du 11 septembre dernier. Ce programme est le fruit d'un travail de fond mené par le comité et le Secrétariat, élaboré au cours de deux journées stratégiques intensives et de nombreuses réunions de bureau. Pour la première fois, notre association se dote d'une feuille de route détaillée, articulée autour de cinq axes stratégiques : services aux membres, partenariats, communication et innovation, ressources humaines et stratégie financière.

Ce programme incarne notre vision pour l'avenir et guidera les actions du comité réélu afin de répondre aux défis de notre secteur.

La législature précédente a permis des avancées majeures, grâce à l'engagement de tous. Parmi les plus significatives :

Grâce à un recours engagé par la FEDEPS, la prime Covid-19 a été étendue au personnel des organisations de soins à domicile privées. Nous avons œuvré pour une revalorisation des rémunérations des membres des Conseils de Fondation, renforçant ainsi la reconnaissance de leurs responsabilités.

En soutien à la communauté, la FEDEPS a collecté et reversé 11'000 francs aux associations Alzheimer Vaud et Proches Aidants Vaud, via des courses populaires auxquelles près de 150 coureurs ont participé, portant fièrement nos couleurs. Ces événements ont permis de lever des fonds tout en sensibilisant le public aux défis des proches aidants et des personnes atteintes d'Alzheimer.

Nous avons accueilli de nouveaux membres au sein de la FEDEPS, renforçant ainsi notre représentativité et notre influence.



Nos relations avec le Département de la Santé et de l'Action sociale (DSAS) se sont renforcées au fil de collaborations fructueuses.

Pour le financement résiduel des OSAD, tous les tarifs ont été revalorisés, sauf celui des soins C, actuellement en recours juridique.

Dans le cadre du programme PIMEMS 2022-2027, nous avons apporté un soutien essentiel à nos membres et obtenu en parallèle l'autorisation de créer de nouveaux lits non-RIP, répondant ainsi aux besoins de soins des personnes âgées de notre canton.

La FEDEPS a également renforcé son offre de services grâce à des partenariats avec Romandie Formation et la Solution de Branche Santé et Sécurité au Travail des EMS, élargissant ainsi l'éventail de formations et services pour nos membres.

Enfin, nous avons mis à disposition de nos membres un guide de l'employeur compatible avec la CCT-San, un outil indispensable pour accompagner les établissements dans leur rôle de gestionnaire.

Ce programme de législature 2025-2028 est notre réponse aux enjeux majeurs qui se profilent pour notre secteur. Nous sommes fiers de pouvoir compter sur la confiance et le soutien de chacun d'entre vous pour en faire une réalité. Ensemble, nous continuerons à œuvrer pour le bien-être de nos membres et pour le développement d'un système de santé solide et équitable, où le partenariat public-privé joue un rôle essentiel.

Tout en vous souhaitant une excellente lecture, nous restons à votre disposition et vous adressons nos salutations le plus sincères.

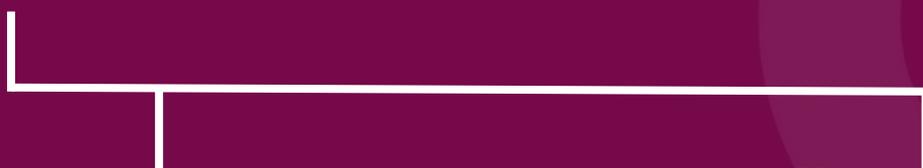
Le comité de la FEDEPS

Organigramme



FEDEPS

Fédération des prestataires
de services de soins et
d'aide à la personne



FEDEREMS

Fédération patronale des EMS vaudois



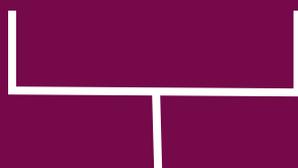
AFI

Association vaudoise
des résidences en
la forme idéale



AFC

Association vaudoise
des résidences en
la forme commerciale



**EMS/EPMS
MEMBRES**



AOSAD

Association vaudoise
des organisations de soins et
d'aide à domicile privées



**OSAD
MEMBRES**

Programme de législature 2025-2028

AXE I

STRATÉGIE SERVICES AUX MEMBRES

Dans le cadre de la prochaine législature, la FEDEPS entend consolider et diversifier les services proposés à ses membres afin de répondre de manière encore plus adaptée à leurs besoins. Ce renforcement des services s'inscrit dans une démarche stratégique globale visant à offrir un accompagnement personnalisé, une expertise élargie, ainsi que des outils et solutions pratiques. L'objectif est de permettre aux membres de la FEDEPS de bénéficier d'avantages concrets dans la gestion de leurs établissements, tout en renforçant la qualité des soins et le bien-être des collaborateurs. À travers plusieurs initiatives, telles que le développement d'un plan de formation, l'élargissement du pool d'experts, et la mise à disposition de nouveaux outils performants, la FEDEPS ambitionne de devenir un partenaire incontournable pour ses membres, en leur apportant des réponses pragmatiques et des solutions innovantes.

a. Mise en œuvre d'un plan de formation

La FEDEPS continuera de renforcer et élargir son offre de formation en créant

de nouveaux partenariats. Après s'être rapprochée de Romandie Formation en 2023, l'objectif est d'établir notamment des collaborations avec l'ASI-Vaud, GastroVaud, Orta intendance Vaud et SwissGovernance Hub. Ces partenariats permettront de couvrir tout ou en partie les besoins en formation pour le personnel soignant, le personnel socio-hôtelier, les cadres et la direction.

Plus d'infos sur les possibilités de formations déjà existantes : [cliquez ici](#)



b. Diversification et renforcement du pool d'experts

La FEDEPS dispose actuellement de quatre experts dans des domaines clés (finances et comptabilité, ressources humaines, composition et organisation des équipes, ainsi que dans la planification OSAD).

À l'avenir, l'association souhaite diversifier ce pool d'experts pour renforcer l'échange de bonnes pratiques et offrir des réponses concrètes aux

aux membres sur des problématiques spécifiques.

Plus d'infos sur le pool d'experts d'ores et déjà en place : [cliquez ici](#)



c. Développement et mise à disposition de nouveaux outils

En 2024, la FEDEPS a signé un partenariat avec le Centre Patronal pour créer un guide de l'employeur compatible avec la CCT-San, offert à ses membres. Dès 2025, les membres bénéficieront de la prise en charge des cotisations à la Solution de Branche des EMS (SolBra), soutenant la mise en œuvre de la santé et sécurité au travail.

Plus d'infos sur le guide de l'employeur : [cliquez ici](#)



Plus d'infos sur la Solution de branche: [cliquez ici](#)



Dans les années à venir, la FEDEPS développera entre autres de nouveaux outils tel qu'un calculateur de salaire et un outil qualité de monitoring de la qualité des OSAD (en conformité avec l'art. 58g OAMal, ainsi qu'avec les différentes directives du médecin cantonal et du CIVESS).

b. Proposition d'offre pour octroyer des avantages aux collaborateurs

Le comité de la FEDEPS travaillera sur la mutualisation des ressources afin de permettre à ses membres de proposer des avantages spécifiques à leurs collaborateurs. L'objectif est d'améliorer les conditions de travail et d'offrir des avantages compétitifs pour attirer et fidéliser le personnel.



Mise à disposition d'outil pratique pour les membres





e. Création d'une commission éthique

La FEDEPS est déjà au bénéfice d'une charte éthique qui encadre les pratiques de ses membres en termes de respect des valeurs fondamentales et des principes déontologiques dans le domaine de la santé et des accompagnements. Afin de renforcer cet engagement, une réflexion est en cours concernant la création d'une commission éthique dédiée. Cette commission aurait pour mission de veiller à l'application de la charte éthique et de traiter les questions éthiques soulevées par les établissements membres.

Elle pourrait également jouer un rôle central dans l'accompagnement des membres pour faire face à des situations complexes, en assurant une gouvernance éthique rigoureuse. En outre, cette commission serait chargée de formuler des recommandations et de proposer des solutions en adéquation avec les évolutions réglementaires et les attentes sociétales, tout en favorisant une culture de transparence et de responsabilité.

Plus d'infos sur la
charte éthique
[cliquez ici](#)



f. Gestion des enjeux de santé mentale dans les EPSM

La FEDEPS prévoit la création d'un groupe de travail ou d'une commission spécifique dédiée à la santé mentale, ciblant particulièrement les problématiques rencontrées dans les établissements psychosociaux médicalisés [EPSM]. Alors que les défis liés à la santé mentale ne cessent de croître, le soutien actuel aux EPSM membres de l'association demeure insuffisant.

Face à l'augmentation des besoins et à l'arrivée de nouvelles fondations, il est essentiel que la FEDEPS prenne en compte ces enjeux toujours plus pressants dans notre société.

Cette commission aura pour objectif d'analyser les problématiques spécifiques aux EPSM, de proposer des solutions concrètes et de soutenir les établissements membres dans la gestion des troubles mentaux, tant chez les résidents que dans l'organisation des accompagnements. Les initiatives viseront à améliorer la qualité de la prise en charge et à répondre aux nouveaux défis posés par les besoins de soins psychiques complexes.



AXE II STRATÉGIE PARTENARIAT



**Développer et
consolider des liens
avec les acteurs
majeurs du secteur**

La FEDEPS s'engage à renforcer, établir et évaluer l'opportunité de nouveaux partenariats avec les acteurs clés du domaine médico-psycho-social. Cette démarche vise à créer des collaborations solides, efficaces et durables pour mieux répondre aux besoins des établissements membres et des professionnels qu'ils regroupent. En multipliant les partenariats stratégiques, la FEDEPS souhaite maximiser les synergies existantes et s'assurer que ses membres bénéficient des meilleures ressources, compétences et soutiens dans la gestion de leurs activités.

Dans cette perspective, la FEDEPS prévoit d'approfondir les relations déjà établies et d'explorer de nouvelles pistes de collaboration avec des institutions telles que le Canton de Vaud, Senesuisse,

Curaviva, l'ASPS, le GMEMS, l'AVASAD, VaudCliniques, la FHV, Médecins de familleVaud, la SVPH, le Bureau cantonal de médiation administrative, le Service des curatelles et tutelles professionnelles, les Réseaux de santé Vaud, et l'AVOP. Ces partenariats permettront de créer un réseau d'expertise et de ressources au service de l'amélioration continue de la qualité des accompagnements et des services offerts par les membres de la FEDEPS.

Chaque collaboration sera soigneusement évaluée afin d'en mesurer la pertinence et les bénéfices pour les établissements membres, dans un souci constant d'adaptabilité aux nouveaux défis du secteur.



**Une communication
claire et ciblée pour
valoriser nos
engagements**

AXE III

STRATÉGIE COMMUNICATION & INNOVATION

Satisfaite de sa communication interne, qui repose principalement sur des newsletters disponibles dans [l'espace membre du site web](#), la FEDEPS souhaite désormais concentrer ses efforts sur le développement de sa communication externe. L'objectif est de renforcer la visibilité de l'association tout en valorisant le travail accompli par ses membres auprès des partenaires, du grand public et des acteurs du secteur médico-psycho-social.

Cette stratégie mettra l'accent sur une amélioration du site web et une présence accrue sur [LinkedIn](#), afin de promouvoir non seulement les initiatives de la FEDEPS, mais aussi celles de ses membres. En mettant en avant leurs réussites et bonnes pratiques, l'association souhaite encourager l'échange et l'innovation au sein du réseau. L'utilisation d'outils numériques innovants sera également explorée pour optimiser la diffusion des informations et renforcer l'impact des actions menées

Notre page
LinkedIn
[cliquez ici](#)



Notre site
internet
[cliquez ici](#)





AXE IV STRATÉGIE POUR LE PERSONNEL

Renforcer l'attractivité et la reconnaissance de nos métiers

Face à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée, la FEDEPS met en place une stratégie visant à améliorer l'attractivité et la rétention du personnel, en se distinguant par des conditions de travail compétitives et des avantages spécifiques pour attirer et fidéliser les collaborateurs.

Ces questions étant toutefois déjà traitées de manière approfondie dans le cadre du programme cantonal « Investir Ensemble pour les Professions des accompagnements, de santé et de l'accompagnement social » (InvestPro),

la FEDEPS n'entend pas multiplier davantage les groupes de travail. L'association poursuivra sa participation active dans ce programme cantonal pour contribuer efficacement aux efforts collectifs visant à améliorer l'attractivité des professions du secteur.

a. Conditions de travail et avantages

La FEDEPS, par l'intermédiaire de la FEDEREMS et de sa participation à la commission paritaire professionnelle du secteur sanitaire parapublic vaudois (CPP-San), poursuit activement les négociations avec ses partenaires.

Dans ce cadre, la Plateforme des employeurs travaille à l'élaboration d'une nouvelle grille salariale, qui sera à la fois plus simple à utiliser et mieux adaptée aux spécificités du secteur. Une fois finalisée, la Plateforme des employeurs s'engagera à négocier avec le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) afin d'obtenir les financements nécessaires à une revalorisation ciblée des professionnels soignants diplômés.

b. Formation : Renforcer les partenariats

La formation est un axe stratégique pour attirer et retenir le personnel. La FEDEPS s'engage à renforcer ses partenariats actuels et à développer de nouvelles collaborations (par exemple avec Romandie Formation et l'ASI-Vaud), afin de proposer des opportunités de formation continue adaptées aux besoins de ses membres.



**Participation active
dans les groupes de
travail de l'Etat de
Vaud**

pour de plus amples
informations cf. axe 1a.



AXE V

STRATÉGIE FINANCES

Dans un souci de garantir un financement plus adapté aux besoins des institutions, la FEDEPS s'engage à tenter d'améliorer certains dispositifs de financement étatiques. Plusieurs travaux sont en cours dans les domaines suivants :

- **Financement résiduel des OSAD** : Malgré les nombreux échanges avec la Direction générale de la santé (DGS), la FEDEPS a dû déposer deux recours auprès de la Cour constitutionnelle du Tribunal cantonal vaudois pour faire valoir une meilleure prise en charge des accompagnements de base (tarif C) pour les OSAD de type I.
- **Financement résiduel des EMS** : La FEDEPS défend une meilleure prise en charge du financement de la bascule salariale. Consciente de l'augmentation des factures impayées, elle négocie actuellement avec le DSAS la possibilité d'obtenir de nouvelles garanties pour les établissements, afin de sécuriser leur équilibre financier et assurer la pérennité des prestations.

- **Coûts informatiques** : La FEDEPS œuvre à une meilleure prise en compte des coûts liés à l'informatique, en travaillant au sein de la commission financière d'hébergement pour intégrer ces dépenses dans les mécanismes de financement.
- **Réévaluation de la redevance immobilière et révision du RCIEMMS et de la RCLPFES** : Un groupe de travail, accompagné par M. Thierry Wolfrath, se penche sur la révision de la redevance immobilière (et donc du RCIEMMS et de la RCLPFES) afin d'adapter les montants aux loyers réellement payés par les EMS financés par le biais de la redevance immobilière.



Financement étatique plus juste afin de répondre aux besoins des institutions





Association vaudoise
des organisations de soins et
d'aide à domicile privées

AMAD Homecare

Dovida

Groupe romand de prévention et traitement des plaies

HomeMed Sàrl

La Boîte 0 Services

La Solution.ch

La Source à domicile

Les Soins Volants

MSG Soins Sàrl

Ô Santé Sàrl

OSAD Bel-Horizon

OSAD Fondation nos Pénates

OSAD Foyer Agapê

OSAD la Gottaz

OSAD la Gracieuse

OSAD la Primerose

OSAD le Bourg

OSAD le Bristol

OSAD Nomàd

OSAD NovaVita Residenz

Qualis Vita Ouest Sàrl

Swisscaring



FEDEPS

Fédération des prestataires
de services de soins et
d'aide à la personne

ROUTE DU LAC 2 1094 PAUDEX

058 796 35 65

INFO@FEDEPS.CH

WWW.FEDEPS.CH

